

En exécution du **Règlement 2016/425** du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2016 relatif aux équipements de protection individuelle et abrogeant la directive 89/686/CEE, l'Institut Français du Textile et de l'Habillement délivre une :

Attestation d'examen UE de type n° 0072 / 2541 / 162 / 08 / 25 / 0150

Version : 01

Fabricant : GENIA SAS
12 Rue François Champollion
44680 Saint Hilaire de Chaléons – France

Produit : Gant d'exploration et de délivrance, à usage unique, destiné à des éleveurs et/ou des vétérinaires afin de procéder à la mise-bas, apportant une protection contre les micro-organismes tels que bactéries, germes, champignons, Il ne protège pas contre les virus et contre les produits chimiques.

Identification : Référence : **POLYGAN**
3 tailles : S (longueur 87 cm) / M (longueur 90 cm) / L (longueur 95 cm)
La référence du gant est suivie d'un code interne relatif à la taille du gant.
Gant réalisé en matériau Polyéthylène, épaisseur 24 µm, coloris orange, assemblé par soudures.

L'Équipement de Protection Individuelle (EPI) objet de cette attestation est conforme aux Exigences Essentielles de Santé et de Sécurité applicables et listées dans l'annexe II du **Règlement (UE) 2016/425** : 1.1 – 1.2 – 1.3.1 – 1.3.2 – 1.4 – 2.4 – 2.12 – 3.10.2.

EPI de catégorie III – Cette attestation ne peut être utilisée qu'en liaison avec une des procédures d'évaluation de la conformité visées à l'Article 19 point c) du Règlement (UE) 2016/425.

La vérification a été effectuée en utilisant les spécifications techniques suivantes :
EN ISO 21420+A1 (2024) / EN ISO 374-5 (2016)

Cette attestation et la documentation technique associée doivent être conservées pendant 10 ans à partir de la dernière mise sur le marché de l'EPI. Toutes modifications apportées à l'EPI objet de la présente attestation ou apportées à la documentation technique approuvée par le fabricant et qui peuvent remettre en cause la conformité de l'EPI doivent être portées à la connaissance de l'organisme notifié conformément au Règlement (UE) 2016/425, Annexe V point 7.2.

Attestation initiale délivrée le : **29/08/2025**

Date de la version : **29/08/2025**

Date d'expiration : **28/08/2030**

Délivrée par : **Nadine PIPAZ**
Responsable Unité Certification EPI

Signature :

